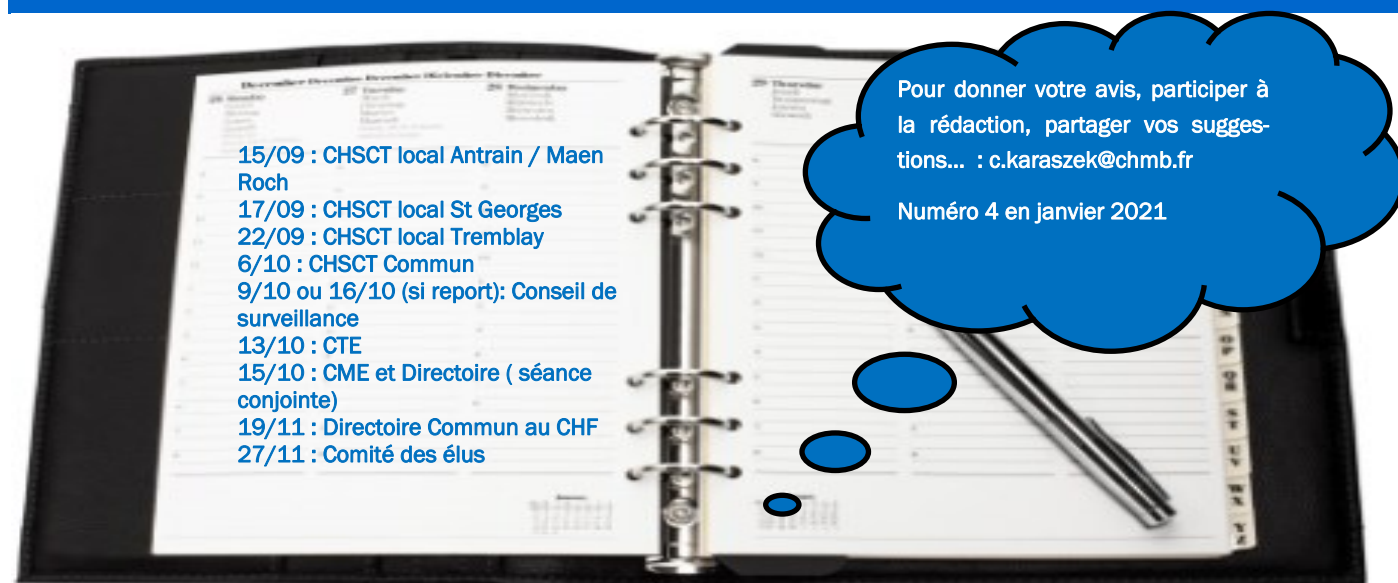




UNE PREMIERE VOITURE ELECTRIQUE AU CHMB

Un nouvel équipement écoresponsable nous est arrivé sur le site de Val-Couesnon—Antrain : prénommée Zoé, cette voiture électrique acquise en leasing maintient le CHMB sur la route des économies et du développement durable.

Le CHMB intégrait déjà les dimensions du développement durable à sa politique d'achat. Et c'est un regard neuf qui est aujourd'hui posé sur la gestion de son

ALLER DE L'AVANT



ACQUISITION D'UN
1ER VÉHICULE ÉLECTRIQUE
AU CHMB

parc automobile : le leasing permet l'accès progressif à cette technologie automobile, la plus respectueuse de l'environnement à ce jour.

Utile pour les déplacements courtes distances, ce 1er véhicule symbolise le souci du respect des règles de sécurité, l'évolution de la fonction achat hospitalière et la volonté d'intégrer les bonnes pratiques écologiques au bon fonctionnement du CHMB.



OPERATION SERVEURS

Courant septembre, une note de service vous annonçait des travaux d'installation de nouveaux serveurs, sur la période du 15 au 30 septembre.

Madame Xénia ORHAN, directrice adjointe notamment en charge du système d'information et Messieurs Sébastien DENIS et Benoît THIRY, informaticiens CHMB vous expliquent tout.

⇒ En quoi consiste le projet ?

Le projet comprend :
1- L'achat et l'installation des nouveaux serveurs sur le site d'Antrain pour 141 000 €, en remplacement des serveurs actuels obsolètes et âgés de plus de 8 ans, qui ne sont plus couverts par le contrat de garantie ;
2- La création d'une 2nde salle réservée aux ser-

⇒ De quoi s'agit-il ?

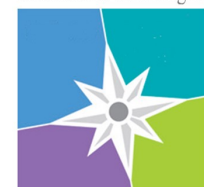
Il s'agit d'un projet de changement complet de l'infrastructure réseaux du CHMB, que l'équipe

SI LES INTERVENTIONS PROGRAMMÉES ONT PU PROVOQUER DE NOMBREUSES COUPURES ET ARRÊTS DU SERVICE INFORMATIQUE SUR TOUS LES SITES DU CHMB, ELLES N'ONT ÉTÉ QUE TEMPORAIRES. AUSSI, NOUS SALUONS VOS COMPRÉHENSION ET PATIENCE. MERCI A VOUS.

veurs dans le but d'assurer une meilleure sécurité de fonctionnement et de sauvegardes pour toutes les données traitées par les services du CHMB ;
3- Le projet vise également à permettre au CHMB de disposer d'un PRA (plan de reprise d'activité), et d'améliorer la sécurité de son réseau -

⇒ Comment sont financés les travaux ?

Une partie de l'investissement engagé sera prise en charge à hauteur de



ZOOM SUR LE CHMB

Journal interne du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne

EDITO



Si la période estivale nous a permis d'oublier la première vague du Covid, l'actualité épidémique aura rapidement repris le dessus. Néanmoins, cette actualité qui démontre, s'il le fallait encore, l'engagement des équipes concernées, ne doit obérer la vie institutionnelle. L'année 2020 n'aura pas été marquée exclusivement par la gestion du risque épidémique, qui concerne l'ensemble des structures médico-sociales ou sanitaires sur le territoire.

En effet, le CHMB a connu une pré-entrée marquée par d'autres actualités, qui ne

nous feront détourner le regard de ce contexte pénible pour chacun, mais qui ont le mérite de nous projeter dans de meilleurs lendemains : l'établissement est, par exemple, officiellement lauréat du Prix Hélioscope-GMF grâce à son projet de réfection du Parc Animalier de Tremblay ; et il a obtenu près de 45 000 € de subventions visant au rapprochement des usagers et de leurs familles via la Fondation des Hôpitaux de Paris—Hôpitaux de France.

La visite du Directeur Général de l'ARS le 27 août dernier, en présence des élus du

territoire, des professionnels de santé, du CHF et du Pôle Saint Hélier est aussi un signe d'encouragement de la part des autorités de tutelle à l'amorce du virage institutionnel à venir.

Enfin, la rédaction du prochain projet d'établissement et la programmation des projets architecturaux longtemps espérés sont le signe de la vitalité du CHMB, qu'un virus aussi agressif soit-il, ne saurait mettre à mal.

V. Morel

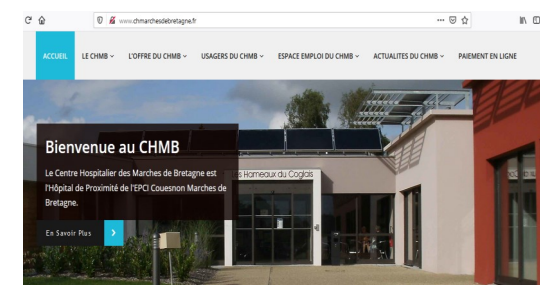
LES CARTES POSTALES DES RESIDENTS

Après de longs mois de confinement, les retrouvailles des usagers du CHMB et leurs proches ont été appréciées à leur juste valeur. Les séjours vacances, sorties et activités de groupe de nouveau rendus possibles, l'ont été également... Dans ce numéro, retrouvez leurs cartes postales, souvenirs d'un été inoubliable !

L'ÉTÉ AU CHMB

Si la canicule a pris des vacances, l'ensemble des agents hospitaliers et des remplaçants saisonniers a œuvré au sein des différents services du CHMB.

Objectif : maintenir une qualité de service dans un climat de post-crise éprouvant... L'occasion de les saluer et de nouveau les remercier de leur mobilisation sans faille.



Des activités réparties sur quatre sites

Le CHMB regroupe 4 sites géographiques et 5 établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux, au service de la population de l'EPPCI Couesnon.

L'occasion aussi d'annoncer la création d'une rubrique dédiée à l'emploi sur le site internet institutionnel renoué — la possibilité de déposer une candidature spontanée en ligne, de répondre en direct aux offres...

Vous retrouverez les dernières actualités du CHMB, publiées également sur les réseaux sociaux — à savoir LinkedIn et Facebook, où nous suivent de nombreux followers.

Le paiement en ligne fait partie des nouveautés, et l'offre CHMB y est plus particulièrement mise à l'honneur. Etayé de nombreuses informations pratiques à destination d'un public plus large, cet outil est aussi le vôtre : n'hésitez pas à y naviguer, et à nous faire part de vos observations, suggestions, et pourquoi pas, de vos éventuelles contributions.

© <http://www.chmarchesdebretagne.fr/> Contact : c.karaszek@chmb.fr

MME CHRISTELLE MASSET AUX COMMANDES DU SSIAD

EVOLUTION DU SCHEMA D'ENCADREMENT

Impulser et faciliter la mobilité interne est l'une des priorités de la politique RH institutionnelle au CHMB.

Les acteurs de l'encadrement sont tout aussi concernés que les équipes. Complémentaire d'une mobilité élargie, cette évolution permet de prévenir l'usure et de favoriser une dynamique RH, promouvant variété et richesses des parcours individuels.

Dans notre prochain numéro, les prochains mouvements feront l'objet d'un article détaillé, qui fera état de cette actualité, et explicitera les notes de services afférentes.

Ce 1er septembre, la rentrée du SSIAD s'est faite avec une nouvelle venue : Mme Christelle MASSET.

Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) assurent des prestations de **soins infirmiers, d'hygiène générale et de soins relationnels**. Au CHMB, nous proposons à **75 bénéficiaires âgés ou en situation de handicap, de 21 communes** du territoire de rester le plus longtemps possible à leur domicile en préservant, ou en restaurant, leur autonomie. Ce service intervient sur prescription médicale.

C'est ainsi que lorsque la vacance du

poste d'encadrement du service a été publiée, Mme MASSET a postulé. Au terme d'échanges avec la DRH et la Cadre Supérieure, elle a opté pour une valorisation et une suite naturelle de son parcours professionnelle, en se positionnant sur le SSIAD.

En effet, **IDE depuis 1994, Mme MASSET a occupé un poste sur Tremblay durant 9 années** : elle a d'ailleurs pu y exercer la fonction d'IDE sur 75% et d'IDEC à hauteur de 25%, mettant ainsi son DU de gérontologie au service de l'EHPAD. Son cursus diversifié a été marqué de multiples expériences professionnelles ; essentiellement sur le secteur de Rennes, et notamment, au sein de services aux domiciles pour le centre de cancérologie, de pneumologie, de soins palliatifs, de cardiologie, de réanimation, de chirurgie...

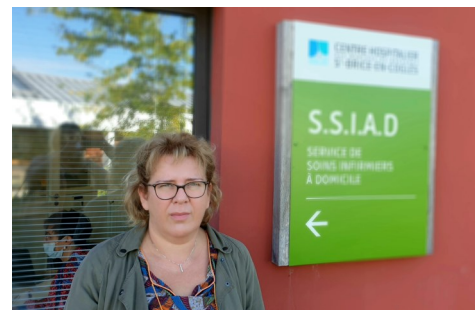
Son arrivée au SSIAD marque une **nouvelle structure managériale du SSIAD**. Sur les 2 sites, elle sera désormais la seule IDEC à gérer ce service du CHMB, se substituant à l'équipe d'encadrement antérieurement composée d'une IDEC et d'une Cadre de Santé.

Avec le soutien de ces dernières, le passage de relais sur la première quinzaine de septembre va lui permettre d'appréhender au mieux l'organisation en marche.

Si **l'évaluation et l'optimisation de la récente informatisation du SSIAD** sera son premier chantier, Mme MASSET souhaite prioritairement s'imprégner du métier en participant aux réunions impliquant le service, et, sur-

tout, aux **tournées** — le cœur du Service. Elle a le souci de rencontrer rapidement ses différents **partenaires** (ADMR, MAIA...), acteurs de cet accompagnement situé au carrefour de l'accompagnement paramédical et de l'accompagnement social. Le dernier préalable de cette prise de fonction consiste quant à lui, de se rapprocher de Mme Anabelle TRAVERS, future Cadre de Santé de la Résidence Les Acacias : toutes les deux fonctionneront en binôme sur l'EHPAD de Saint Georges et le SSIAD.

En évoquant sa motivation, Mme MASSET



précise qu'elle tient à constamment réinterroger son projet professionnel ; car, selon elle, **« la mobilité et la diversité sont sources de progrès et d'amélioration des pratiques. »** Loin de l'habitude, synonyme pour elle d'ennui, voire de risque de régression, elle affirme sa hâte de « s'investir à fond dans le SSIAD ».

Nous souhaitons à Mme MASSET une excellente prise de fonctions et le meilleur sur ce poste passionnant !

LE CHMB A PARTICIPÉ AU FORUM DE L'EMPLOI DU PAE LE 15 OCTOBRE ET PRIORISE LE RECRUTEMENT

BIENVENUE A MME ANNE-CECILE JEAN-BAPTISTE, PSYCHOLOGUE

Le Collège des Psychologues accueillait ce 1er septembre **une nouvelle membre** : le CHMB vient en effet de recruter **Mme Anne-Cécile JEAN-BAPTISTE**. Jeune diplômée, cette rennaise connaît d'ores et déjà les usagers des EHPAD, tout comme le public des personnes en situation de handicap, puisqu'elle a déjà connu diverses expériences dans des établissements similaires.

Le CHMB donne leur chance à tous les talents, et la valeur n'attend pas le nombre des années.

Mme JEAN-BAPTISTE interviendra à **temps plein**. Son affectation comprend un mi-temps à la **Loysance** et un mi-temps à la **Résidence Les Landes**.

Vite repérée par de nombreux résidents et les équipes, malgré sa prise de fonctions récentes, on peut affirmer que **son arrivée**

était donc très attendue ! En effet, Mme JEAN-BAPTISTE succède à sa collègue, partie en début d'été 2020.

Ses premières impressions sont **positives**, et Mme JEAN-BAPTISTE entend reprendre les fonctions telles qu'antérieurement, pour ensuite introduire sa propre pratique clinique. Ainsi, elle poursuit un mix d'animation des groupes de paroles, d'accompagnements individuels et de participations au sein des équipes pluridisciplinaires, ainsi qu'aux staffs et réunions.



Présente à Antrain le lundi matin, le mardi et le jeudi ; à Tremblay, le lundi après-midi, le mercredi et le vendredi.

LE COLLEGE DES PSYCHOLOGUES DU CHMB

Réuni mensuellement, le Collège des Psychologues répond à des prérogatives exclusives, marquant ainsi la spécificité de ce métier au plus près des équipes et des usagers et familles.

Il composé de :

- Mme Ghislaine DUDOIT—Médecine, SSR, Soins Palliatifs
- Mme Ophélie ZAMPATTI—EHPAD Les Acacias
- Mme Tiphaine LEMERCIER-Foyer de Tremblay
- Mme Anne-Cécile JEAN-BAPTISTE—Loysance, Tremblay EHPAD
- S. MOURIN—Maen Roch

Nous vous en parlerons plus avant dans un prochain numéro de la newsletter...

27 AOUT 2020 : VISITE DE L'ARS



Le 27 août, **Monsieur Stéphane MULLIEZ, directeur général de l'ARS Bretagne** et **Madame Anne-Briac BILLI, sa directrice de cabinet**, étaient accompagnés de **Madame Anne-Yvonne EVEN, directrice départementale d'Ille et Vilaine de l'ARS** pour répondre à l'invitation de Messieurs CHAMBON et MOREL.

Nous les remercions de leur visite dans les services du CHMB.

Une rendez-vous au cordeau, dynamique, qui a su séduire nos invités, notamment grâce à la présence des **Elus et Professionnels de Santé du Territoire**, ainsi que du **Pôle St Hélier**.



A l'ordre du jour notamment : **reconstruction, autorisations, partenariats...**

L'occasion de mettre en avant les projets portés par le CHMB et ses équipes, en particulier au travers d'échanges pertinents sur la trajectoire institutionnelle.

LE DUERP

Le DUERP au CHMB :

Le document unique d'évaluation des risques (DUERP) est un **document d'inventaire et de hiérarchisation des risques professionnels** qui sous-tend le programme de prévention annuel du **CHMB** établi par l'employeur, **en partenariat avec les Organisations Syndicales (OS)**.

Rendu **obligatoire** par le Code du Travail, il concerne toute entreprise, collectivité ou association salariant a minima 1 employé.

Lors de l'avis rendu par le **CHSCT** sur le rapport de mise à jour, un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (**PAPRI Pact**) est produit : selon un ordre de priorité adopté par le **CHSCT**, les fiches actions du **PAPRI Pact** déclinent les mesures correctives concrètes prises pour limiter les risques.



La campagne de mise à jour du DUERP 2020 est programmée en novembre.

Les unités de travail listées en juillet 2020 par les OS sont cette année au nombre de 18, et concernent tous les sites et services.

Une note d'information va bientôt paraître : nous vous invitons à en prendre connaissance, et à repérer l'entretien qui pourrait directement vous concerner. Les OS et votre cadre/chef de service vous indiqueront la date de l'entretien correspondant.

